

## 7 collectivités du Var reçoivent le label «Territoire engagé pour la nature»

**Au total, 27 collectivités ont été labellisées en Provence Alpes Côte d'Azur, sur 65 au niveau national, ce qui en fait la première région en nombre de territoires engagés.**

Pour candidater, les collectivités devaient définir un programme d'actions en faveur de la biodiversité, pluriannuel, et transversal à l'ensemble de leurs politiques publiques. Leur dossier avait ensuite été analysé par un jury régional. Les partenaires de l'opération ont souhaité reconnaître l'engagement, mais aussi l'avancée du travail déjà mené, à travers un niveau de performance indiqué par 1 à 5 libellules.

C'est l'ARPE-ARB (Agence régionale pour l'environnement - Agence régionale de la biodiversité) Provence

Alpes Côte d'Azur qui anime le dispositif en région et accompagne les communes et intercommunalités vers la reconnaissance de leurs projets en faveur de la biodiversité. «Nous accompagnerons 1000 collectivités locales d'ici 2022 pour qu'elles deviennent des Territoires engagés pour la nature» : telle est l'action n°3 inscrite dans le plan biodiversité lancé par Nicolas Hulot en juillet 2018, alors qu'il était au gouvernement. En effet, face au constat alarmant de l'érosion de la biodiversité, le ministère de

la Transition écologique et les Régions de France, avec la contribution de l'Agence française pour la biodiversité, des Agences de l'eau et des Régions volontaires, avaient fait le «pari des territoires» en lançant «Territoires engagés pour la nature».

**Objectif : 1000  
territoires labellisés  
en 2022**

Urbaines ou rurales, initiées ou débutantes en matière de biodiversité, toutes les communes, intercommuna-

lités et syndicats peuvent s'engager dans l'initiative, déployée pour l'instant dans six régions : Centre-Val de Loire, Guadeloupe, Occitanie, Ile-de-France, Pays de la Loire et Provence Alpes Côte d'Azur. Elle sera étendue sera déployée à neuf autres régions (Normandie, Hauts-de-France, Grand Est, Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche Comté, Martinique, Nouvelle Aquitaine et Bretagne) dans les prochains mois, avec l'ambition d'avoir près de 1000 collectivités reconnues d'ici 2022.

### Les 7 territoires varois labellisés

✓ Niveau 1 libellule : Ollioules, communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée

✓ Niveau 2 libellules : Collobrières, Hyères, La Seyne, Toulon, Le Cannet-des-Maures



Le village de Collobrières est l'un des sept territoires labellisés dans le Var